

## Entrer en littérature : premiers romans et primo-romanciers au Québec, 1998-2008

### Entering into Literature: First Novels and First Novelists, 1998-2008

### Introducción a la literatura: publicación de las primeras novelas y escritores noveles en Quebec, 1998-2008

Corinne Abensour, Bertrand Legendre et Marie-Pier Luneau

Volume 59, numéro 1, janvier–mars 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033119ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033119ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Abensour, C., Legendre, B. & Luneau, M.-P. (2013). Entrer en littérature : premiers romans et primo-romanciers au Québec, 1998-2008. *Documentation et bibliothèques*, 59(1), 36–47. <https://doi.org/10.7202/1033119ar>

#### Résumé de l'article

La question de la publication d'un premier roman appelle souvent, dans le champ littéraire, la circulation de scénarios mythiques fréquemment opposés, à savoir celui de l'écrivain inconnu qui accède subitement à la gloire, et celui de l'auteur incompris de son vivant, que seule la postérité reconnaîtra enfin. En réalité, qui sont les auteurs de premiers romans au Québec, dans les dernières années ? À quel âge accèdent-ils à la publication ? Après combien de tentatives ? Comment perçoivent-ils leur travail avec leur éditeur ? Cet article expose en détails les résultats inédits d'une enquête menée en 2010 auprès de 79 auteurs québécois, en parallèle avec une vaste enquête lancée en même temps en France.

# Entrer en littérature : premiers romans et primo-romanciers au Québec, 1998-2008

## CORINNE ABENSOUR

Maitre de conférences  
Université Paris 13 – Villetaneuse  
corinne.abensour@wanadoo.fr

## MARIE-PIER LUNEAU

Professeure agrégée  
Université de Sherbrooke  
Co-directrice du Groupe de recherches et  
d'études sur le livre au Québec (GRÉLQ)  
Marie-Pier.Luneau@USherbrooke.ca

## BERTRAND LEGENDRE

Professeur en sciences de l'information et la  
communication  
Université de Paris 13 – Villetaneuse,  
Directeur, Laboratoire des sciences de l'infor-  
mation et de la communication (LabSic)  
legendre.bertrand@wanadoo.fr

### RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUME

*La question de la publication d'un premier roman appelle souvent, dans le champ littéraire, la circulation de scénarios mythiques fréquemment opposés, à savoir celui de l'écrivain inconnu qui accède subitement à la gloire, et celui de l'auteur incompris de son vivant, que seule la postérité reconnaîtra enfin. En réalité, qui sont les auteurs de premiers romans au Québec, dans les dernières années ? À quel âge accèdent-ils à la publication ? Après combien de tentatives ? Comment perçoivent-ils leur travail avec leur éditeur ? Cet article expose en détails les résultats inédits d'une enquête menée en 2010 auprès de 79 auteurs québécois, en parallèle avec une vaste enquête lancée en même temps en France.*

#### **Entering into Literature : First Novels and First Novelists, 1998-2008**

*In the literary world, the publication of a first novel often generates diverging mythical scenarios, varying from the unknown writer who suddenly becomes famous as well as the author, misunderstood in his lifetime, yet gaining recognition after his death. Who, in recent years, are the authors of first novels in Québec ? At what age do they first publish ? How many attempts must they make ? How do they perceive their working relationship with the publisher ? This article describes, in some detail, the unpublished results of a survey of 79 Québec authors undertaken in 2010 and compares these results to those of a similar survey done in France at the same period.*

#### **Introducción a la literatura : publicación de las primeras novelas y escritores noveles en Quebec, 1998-2008**

*En el campo literario, la publicación de una primera novela suele desencadenar la visualización de escenarios míticos frecuentemente opuestos, como el del escritor desconocido que repentinamente alcanza la fama, y el del autor incomprendido en su tiempo, que sólo la posteridad reconocerá algún día. ¿Quiénes son los autores noveles de Quebec, en los últimos años ? ¿A qué edad realizan su primera publicación ? ¿Al cabo de cuántos intentos ? ¿Cómo perciben su trabajo frente a los editores ? En este artículo se detallan los resultados inéditos de una investigación paralela que se llevó a cabo en 2010, entre 79 autores quebequenses y autores franceses.*

« —Monsieur Poliquin ? Un manuscrit !

*Un vieux monsieur s'approche, me tend la main. Prend l'enveloppe sans mot dire et la regarde sans l'ouvrir. Il n'y a rien dessus, sinon le nom de la maison, Les éditions de la Fresque. Il me dévisage.*

— Je me présente, Prosper Poliquin. Vous êtes ?

— Émile Duncan.

— Ah.

— Eh.

— On devrait vous connaître ?

— Oh ! Oui !

— Ah... vous... Euh... Vous avez déjà publié ?

— Pu... Publié ?

— Des nouvelles ?

— Ah, euh... Non.

— Des essais ?

— Ah, non.

— Vous êtes étudiant en lettres ?

— Non.

— Un petit poème, non ? Un article, une critique, un commentaire, un entrefilet, un billet, une note ? Un mot ? Petit ?

— Non, non. Euh, non. »

(Éric McComber 2002, 92)

**L**E SUCCÈS PHÉNOMÉNAL DU ROMAN *L'Homme blanc* de Perrine Leblanc, paru en 2010 aux éditions le Quartanier, récipiendaire du Grand prix de la Ville de Montréal et du prix du Gouverneur général du Canada, republié dans la célèbre collection « Blanche » de Gallimard sous le titre *Kolia*, a fait couler beaucoup d'encre. Qui plus est, il a placé à l'avant-scène de l'actualité littéraire la question du premier roman. Devant ce succès, la critique est unanime : la jeune romancière fait désormais partie d'un club « très sélect », « les auteurs québécois publiés dans la collection Blanche de Gallimard [étant] très peu nombreux. Réjean Ducharme a été le premier avec *L'avalée des avalés* en 1967 » (Lapointe 2012, 2). La comparaison avec Réjean Ducharme n'est pas hasardeuse : outre qu'elle confère une certaine légitimité à Leblanc, en la plaçant d'emblée côte-à-côte avec le grand écrivain reconnu de part et d'autre de l'Atlantique, elle ramène en sous-texte la figure du jeune prodige. En effet, la croyance au « génie » littéraire sera d'autant plus forte que ce talent apparaît ancré

dans une nature qui se manifeste très jeune : les récits d'enfance d'écrivain où l'on cherche les origines d'une « vocation » n'ont pas d'autre fonction, ainsi que l'a bien montré Nathalie Heinich (2000).

De fait, la publication d'un premier roman semble mettre en jeu, dans le champ littéraire, et plus précisément au sein de la critique, deux types de récits dominants et diamétralement opposés. D'une part, on trouve le scénario de l'auteur qui poste son manuscrit comme on envoie une bouteille à la mer et se voit sitôt reconnu par l'éditeur découvreur de talent. L'exemple de Réjean Ducharme illustre parfaitement cette façon d'émerger comme écrivain : « *J'ai écrit : Éditions Gallimard, Paris, France, sur l'enveloppe, j'ai collé un timbre de dix cents dessus et au lieu de le jeter au panier, je l'ai jeté dans la boîte à malle, avec deux autres romans que j'avais faits entre-temps...* » (Ducharme, cité par Pavlovic 1980, 76). Cet écrivain n'est pas, en somme, celui qui cherche : il est plutôt **trouvé** par son éditeur, dont c'est la fonction d'identifier parmi la foule des « écrivains » les véritables « élus » de la plume. D'autre part, il y a le récit, moins glorieux et très rarement vérifié par des cas effectifs, mais abondamment véhiculé dans la fiction, de l'auteur incompris qui, tel un prophète dans le désert, ne parvient pas à faire entendre sa parole : son « génie », tributaire de sa précocité et d'une vision du monde qu'il conçoit avant le commun des mortels, ne sera perçu que bien plus tard.

Au-delà de l'anecdote, ces scénarios nous montrent comment « l'entrée en littérature » d'un auteur qui aspire au titre d'écrivain peut prendre des allures de cérémonie d'adoubement pour les commentateurs du fait littéraire. Or, d'une histoire à l'autre, on se doute bien que la réalité est infiniment plus complexe et qu'existent aussi des situations intermédiaires, moins tranchées. On admettra ainsi que les premiers romans et leurs auteurs se révèlent, aujourd'hui, « *au cœur d'un paradoxe : sujets régulièrement médiatisés, ils restent cependant, en dehors des moments de forte actualité littéraire, un angle mort du champ éditorial* » (Legendre et Abensour 2012, 12). C'est afin de mieux comprendre les arcanes de la publication d'un premier roman que nous avons lancé une enquête sur cette question, dans une perspective comparatiste entre la France et le Québec. Les résultats de l'enquête en France, visant à dresser une sociologie du primo-romancier pour la période allant de 1998 à 2008 et s'appuyant sur quelque 278 réponses, ont été publiés en 2012 (Legendre et Abensour 2012). Il nous est apparu intéressant de reprendre cette enquête et de l'appliquer au milieu du livre québécois pour la même période, milieu caractérisé, comme on le répète souvent, par un important renouveau éditorial faisant place à de jeunes structures d'édition, phénomène qui a placé « la relève québécoise » des dernières années sous les feux de la rampe.

Les paramètres de l'enquête menée au Québec ont été calqués sur ceux de la France, afin d'obtenir des

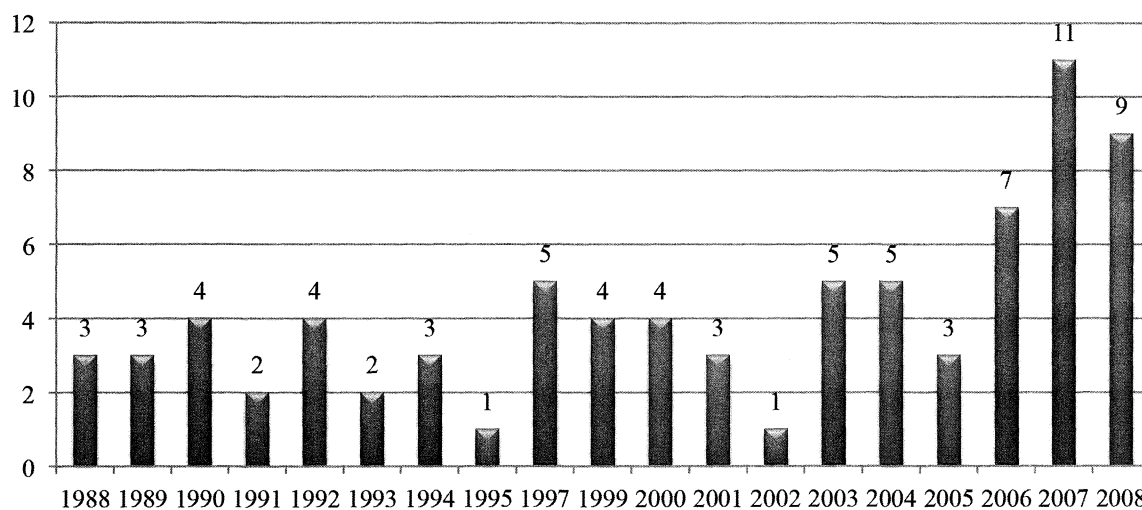
résultats qui puissent être comparés. Nous avons ainsi opté pour une définition commune du premier roman, même si ce choix comporte, comme toutes les catégorisations, sa part d'inconfort. Donc, nous avons admis comme primo-romancier « *tout auteur d'un "premier roman", qu'il ait ou non antérieurement fait paraître des textes s'inscrivant dans d'autres domaines.* » (Legendre et Abensour 2012, 18). Certes, cette définition a pour effet de confronter à l'occasion des primo-romanciers déjà connus (des journalistes auteurs d'essais, par exemple) avec de nouveaux entrants dans le champ littéraire : nous avons néanmoins tenu compte de ces distinctions dans l'analyse qualitative des discours.

Sur le plan de la méthodologie, nous avons d'abord cherché à identifier l'ensemble des premiers romans parus au Québec pour la même période, soit de 1988 et 2008. Partant de la base de données Électre qui contient un certain nombre de premiers romans parus au Québec, nous avons ensuite procédé à un dépouillement du périodique *Livre d'ici*, qui recensait systématiquement, jusqu'en 2002, toutes les nouveautés québécoises. Cette source permettait une approche uniformisée avec celle de l'enquête menée en France, qui reposait sur Électre et sur *Livres Hebdo*. À partir de 2002, nous avons ajouté au dépouillement, en plus de *Livre d'ici*, la revue *Le Libraire*<sup>1</sup>. Au cours de l'été 2010, 285 questionnaires<sup>2</sup> ont été envoyés aux éditeurs concernés, qui étaient invités à retransmettre les sondages à leurs auteurs. Évidemment, un dépouillement systématique des catalogues de tous les éditeurs, sur cette période de 20 ans, nous aurait amenés à identifier davantage de premiers romans qui ont pu échapper aux mailles de notre filet, mais le temps et les moyens qu'il eût fallu mettre en œuvre pour constituer ce corpus exhaustif eurent été démesurés. Au final, 79 réponses nous sont parvenues, ce qui constitue un taux de participation de près de 28 %. Rappelons que l'enquête, en France, a recueilli 278 réponses, soit un taux de 10,3 %. Les grandes tendances ici pointées reposent donc sur un échantillonnage relativement important, d'autant, on le verra, qu'elles croisent à bien des égards les constats observés en France. Il faudra toutefois garder en tête qu'une des limites de cet article reste que le recours aux pourcentages, qui s'appuient sur des chiffres somme toute mesurés, doit être considéré avec prudence. En revanche, les réponses qualitatives, en somme le discours des répondants, constituent un terreau fertile sur lequel nous insisterons. Après avoir esquissé un portrait sociologique du primo-romancier, nous explorerons les détails de sa recherche d'éditeur, puis examinerons sa perception de son expérience de publication, en particulier de ses rapports avec son premier éditeur.

1. Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement Sarah Bernard et Caroline Paquette, qui ont participé au dépouillement, ainsi que tous les auteurs qui ont répondu au questionnaire.

2. Voir Annexe.

**Figure 1**  
Année de publication



## Brève sociologie du primo-romancier

L'enquête portait sur les auteurs ayant publié un premier roman entre 1988 et 2008, mais force est d'admettre que nous avons obtenu davantage de réponses de la part des primo-romanciers ayant publié entre 1999 et 2008. En effet, 27 répondants ont fait paraître leur premier roman entre 1988 et 1998, alors que 52 répondants (donc 65 % des répondants) ont publié leur roman entre 1999 et 2008 (Figure 1). Nos constats portent donc principalement sur la période la plus récente de notre enquête, période qui correspond, au Québec, à l'émergence de nombreux nouveaux éditeurs.

Il est donc intéressant de diviser notre corpus en deux périodes afin d'affiner l'analyse. Concernant l'âge de la première publication, on constate que la majorité des répondants, pour la période 1988-1998, publiaient leur premier roman entre 31 et 40 ans (11 sur 27 répondants, soit 40 %), ou même entre 41 et 50 ans (8 sur 27 répondants, soit 30 %). Seulement 3 d'entre eux avaient publié leur premier roman entre 21 et 30 ans (11 %). La situation change pour la période 1999 à 2008 : plusieurs font paraître un premier roman entre 21 et 30 ans (19 répondants sur 52 ou 37 %) ou entre 31 et 40 ans (11 répondants soit 21 %). Un répondant a même moins de 20 ans. On peut donc dire que les auteurs accèdent plus rapidement à la publication d'un premier roman et l'essor des nouvelles maisons d'édition littéraire que nous évoquions plus haut n'y est sans doute pas étranger, considérant que la question des générations littéraires puisse désormais jouer à l'avantage des jeunes auteurs. En France, l'enquête montre au contraire qu'il y a autant de primo-romanciers de 40 ans et plus que de primo-romanciers de moins de 40 ans. Pour la période globale, soit de 1999 à 2008, 60 % des répondants au Québec avaient moins de 40 ans au moment de la paru-

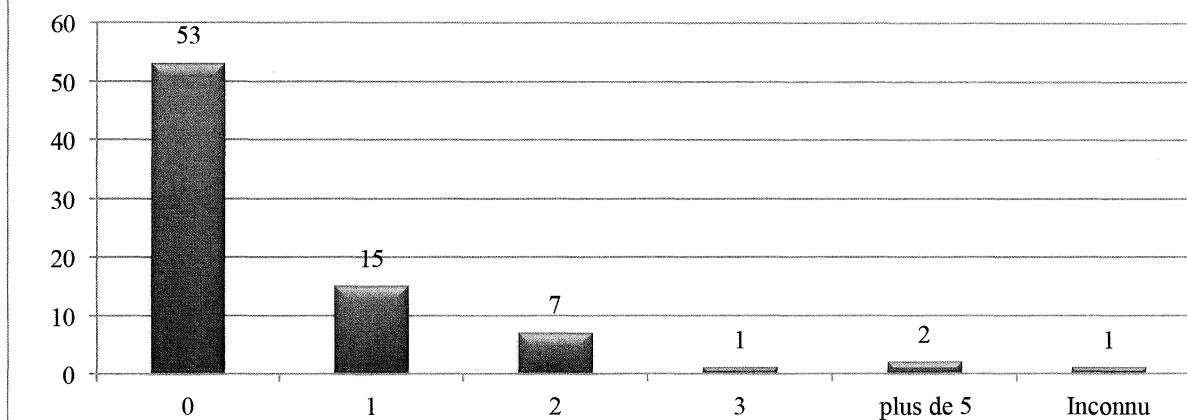
tion de leur premier roman : peut-être peut-on voir là une spécificité, preuve tangible de ce fameux phénomène de la « relève » littéraire québécoise, qui fait couler beaucoup d'encre.

On peut aussi coupler cette donnée avec une autre question posée par l'enquête, à savoir le nombre de romans antérieurs refusés. Que les auteurs publient un premier roman alors qu'ils sont plus jeunes ne signifie pas pour autant qu'il soit plus facile d'accéder à la publication. Au contraire, si 85 % des auteurs ayant publié entre 1988 et 1998 n'avaient nullement essayé de faire paraître un autre premier roman au préalable, ce chiffre chute à 56 % de notre population de répondants pour la période suivante. Au total donc, 20 auteurs sur 52, entre 1999 et 2008, (donc 38 %) avaient dû laisser ce ou ces premiers manuscrits dans leurs tiroirs. On pourrait croire que les éditeurs publient certes la « relève », acceptant des manuscrits d'auteurs plus jeunes, tout en étant aussi plus sélectifs. Quoi qu'il en soit, il importe de relativiser le mythe de l'auteur qui ne parvient pas à trouver son éditeur. Globalement, pour les deux décennies, 53 répondants sur 79 (67 % de l'effectif global) n'avaient essuyé aucun refus au moment de la publication de leur premier roman (Figure 2).

Entre 1988 et 2008, 15 auteurs sur 79 (19 %) avaient vu un roman refusé d'abord, alors que les autres cas (3, 4, 5 romans ou plus refusés) ne touchent que trois romanciers sur l'ensemble de notre population. Et dans ce tableau complet, 14 auteurs (soit 18 %) conservaient dans leurs tiroirs un roman antérieur n'ayant jamais été proposé aux éditeurs. Enfin, 22 des 79 auteurs ayant rempli le questionnaire (soit près du tiers de la population) n'ont d'ailleurs sollicité qu'une seule maison d'édition et ont vu leur roman accepté. Ces constats vont dans le même sens que ceux observés en France, à savoir que vu l'effet de nouveauté accolé au premier

**Figure 2**

Nombre de romans antérieurs refusés



roman, le risque associé à sa publication peut se révéler moins grand. Ainsi Paul Otchakovsky-Laurens considère que « [l]es premiers romans bénéficient d'un a priori favorable, de toute façon, la presse leur prêterait attention [...] » (Legendre et Abensour 2012, 42). Cette opinion est relayée au Québec, comme en témoigne Chantal Guy : « Sans être précédés d'aucune réputation et d'aucune attente, les premiers romans ont toujours la cote, aussi séduisants que de jeunes vierges sans passé » (Guy 2008, 6).

Encore faut-il nuancer ces résultats en ajoutant que 27 auteurs sur 79 n'avaient strictement rien publié au moment de la parution de leur premier roman. Les deux autres tiers avaient fait paraître surtout des nouvelles et/ou de la poésie (32 auteurs sur 79) et dans une moindre mesure, des articles de journaux (10 auteurs sur 79). Ces résultats sont pareils à ceux de l'enquête menée en France : les primo-romanciers, en majorité, ne sont pas de purs inconnus. Ils ont déjà fait leurs classes dans le monde de l'écriture, avant de publier un premier roman.

En ce qui concerne le second métier exercé, sans surprise, notre population présente plusieurs professeurs (23, donc 44 %) et journalistes (16, soit 30 %). Déjà connus du public, ces derniers jouissent généralement de tirages et de ventes plus élevés : nous y reviendrons. Fait intéressant à noter et qui est certainement particulier au monde du premier roman, 10 des primo-romanciers ayant répondu à l'enquête sont encore étudiants !

## Auteur cherche éditeur

Le questionnaire demandait aux auteurs de mentionner les cinq éditeurs sollicités d'abord pour la publication du premier roman. Cette question est sans doute une des plus intéressantes, puisqu'elle met en jeu la vision que les aspirants écrivains cultivent de ces éditeurs. D'abord, notons que la plupart des auteurs privilégient la stratégie du tir groupé et envoient leur manus-

crit à au moins trois éditeurs, surtout pour la période allant de 1999 à 2008. En réalité, la moitié des auteurs ayant publié leur premier roman dans cette période avaient envoyé leur manuscrit à au moins cinq éditeurs, et la grande majorité de ce groupe avait envoyé trois manuscrits à autant d'éditeurs. Particulièrement intéressante, cette statistique renvoie à une réalité gommée par la suite dans les discours de certains auteurs qui vivent une lune de miel avec leur éditeur. Plus ils développent une relation de proximité avec leur éditeur, travaillant avec lui leur manuscrit au mot à mot, plus ils auront tendance à mettre de l'avant un récit romancé de leur rencontre, comme s'ils n'avaient toujours cherché que lui... comme si un seul éditeur pouvait leur convenir.

Pour la première période, les 27 répondants donnent une liste de 25 éditeurs au total (Tableau 1).

Certes, on peut penser que vu la distance qui nous sépare de cette période, certaines maisons d'édition ont été oubliées en cours de route. Mais on peut aussi raisonnablement avancer que l'éventail d'éditeurs est, toutes proportions gardées, relativement plus restreint pour la période 1988-1998. La préférence pour l'envoi d'un premier manuscrit va pour cette période à Boréal (9 fois, donc 33 %), Leméac et VLB (6 fois, donc 22 %), Québec Amérique (4 fois), l'Hexagone et Pierre Tisseyre (3 fois chacun). Dans le spectre des éditeurs potentiels, le tropisme parisien compte très peu, puisque deux manuscrits seulement ont été envoyés au Seuil et à Grasset, et que Flammarion et Gallimard n'en ont reçu respectivement qu'un seul de la part de nos répondants. Ce fait est intéressant et aurait tendance à conforter l'hypothèse posée par Björn-Olav Dozo dans son dernier livre, *Mesures de l'écrivain* (Dozo 2012), à savoir que les institutions littéraires dites périphériques ont tendance à développer une forme de « capital national spécifique », relativement indépendant des formes de reconnaissance du champ dominant. En clair, si on

**Tableau 1**  
Éditeurs les plus sollicités (1988-1998)

	ÉDITEUR	NOMBRE DE MENTIONS
1.	Boréal	9
2.	Leméac	6
3.	VLB	6
4.	Québec/Amérique	4
5.	L'Hexagone	3
6.	Pierre Tisseyre	3
7.	Grasset	2
8.	JCL	2
9.	Quinze	2
10.	Pleine Lune	2
11.	Seuil	2
12.	Fides	1
13.	Flammarion	1
14.	Gallimard	1
15.	Guérin	1
16.	Guy St-Jean	1
17.	Herbes rouges	1
18.	Laterna magica	1
19.	Libre Expression	1
20.	Mortagne	1
21.	Prise de parole	1
22.	Remue-Ménage	1
23.	Septentrion	1
24.	Stanké	1

souhaite être reconnu dans le champ littéraire québécois, on privilégie une publication au Québec.

Le portrait est différent pour les années 1999 à 2008. Ce qui est phénoménal ici, c'est l'explosion de la liste des éditeurs potentiels, qui passe de 24 noms à 49. (Tableau 2)

On ne s'étonnera pas de constater que la liste intègre de nouvelles structures d'édition, surtout en fin de période. À cet égard, il nous faut mentionner une autre limite de l'enquête, car pour bien mesurer l'apport des nouveaux éditeurs eu égard à cette attraction des primo-romanciers, il aurait fallu prolonger la période depuis 2008 jusqu'à nos jours, puisque bon nombre de ces structures ont été créées après 2008. Quand même, les plus récents primo-romanciers mentionnent des maisons comme Le Quartanier, Alto, La Peuplade, Les Allusifs, et la défunte Effet pourpre. En amont de la création de ces nouvelles maisons, ce qui frappe dans la liste des éditeurs les plus sollicités par les primo-romanciers entre 1999 et 2008, c'est la nette diversification des choix possibles. Certes, les grandes maisons comme Boréal, Leméac et Québec Amérique continuent d'occuper le haut du pavé. C'est près de la moitié des auteurs qui s'adressent, entre autres, à Boréal, pour la période 1999 à 2008 (24 auteurs sur 52, soit 46 % du corpus). Même résultat pour Québec Amérique, qui

**Tableau 2**  
Éditeurs les plus sollicités (1999-2008)

	ÉDITEUR	NOMBRE DE MENTIONS
1.	Boréal	24
2.	Québec/Amérique	22
3.	XYZ	14
4.	Leméac	13
5.	Triptyque	8
6.	Hurtubise HMH	7
7.	VLB	6
8.	Actes Sud	5
9.	Courte Échelle	5
10.	Gallimard	5
11.	Mortagne	5
12.	Alire	4
13.	Alto	4
14.	Flammarion	4
15.	Les Intouchables	4
16.	L'Instant même	3
17.	Le Seuil	3
18.	Les Allusifs	3
19.	Stanké	3
20.	Écrits des Hautes terres	2
21.	Grasset	2
22.	La peuplade	2
23.	Les Herbes rouges	2
24.	Libre Expression	2
25.	Marchand de feuilles	2
26.	Soulières éditeur	2
27.	JCL	2
28.	Allia	1
29.	Calman-Lévy	1
30.	Denoël	1
31.	Diable Vauvert	1
32.	Effet pourpre	1
33.	Fides	1
34.	Groupe VML	1
35.	Joey Cornu	1
36.	L'Hexagone	1
37.	La Presse	1
38.	Lancôt	1
39.	Médiaspaul	1
40.	Musardine	1
41.	Planète Rebelle	1
42.	Quartanier	1
43.	Quinze	1
44.	Robert Laffont	1
45.	Sabine	1
46.	Septentrion	1
47.	Trait d'union	1
48.	Trois-Pistoles	1
49.	Weispieser	1

est signalée 22 fois. Mais d'autres éditeurs sont aussi pointés, notamment la maison XYZ. Fondée en 1988 par Gaëtan Lévesque et Maurice Soudeyns, la maison n'apparaissait pas dans les questionnaires portant sur les années 1988 à 1998, mais elle figure 14 fois dans les listes des auteurs de la période suivante. Idem pour Triptyque, fondée en 1977, mais qui n'émerge dans les questionnaires que pour la période 1999-2008 alors qu'elle est mentionnée à huit reprises. Ceci nous amène à poser l'hypothèse d'une meilleure connaissance des structures d'édition de la part des primo-romanciers de la dernière période. Les éditeurs cités ici sont plus variés en termes de politiques éditoriales et en termes de structure même. Surgissent d'ailleurs dans la dernière période des maisons qui se spécialisent dans le roman de grande diffusion, comme Libre Expression, Alire, Les Intouchables, Mortagne et JCL. Ici encore, les maisons d'édition françaises ne sont que rarement sollicitées : les maisons Gallimard, Actes Sud et Flammarion sont les plus en vue, avec quatre ou cinq mentions.

Pour toute la période, les manuscrits ont la plupart du temps transité par la poste (48 réponses sur 79, soit 61 %) ou ont été déposés en personne chez l'éditeur (26 sur 79, soit 33 %) ; sept romanciers ont demandé à un tiers de remettre leur manuscrit à l'éditeur (dans ces cas, cette personne soit travaillait pour la maison d'édition, soit était un professeur, ancien ou actuel) et trois auteurs l'ont fait parvenir par courriel. Il faudra donc remettre en perspective l'idée qu'un manuscrit envoyé par la poste est une bouteille à la mer et qu'il faut au nouveau romancier des « contacts » pour percer. Parmi les raisons qui ont poussé tel auteur à s'adresser à tel éditeur, 14 répondants sur 79 ont admis avoir envoyé leur manuscrit à telle enseigne parce qu'une connaissance y travaillait ou y publiait déjà.

Encore faut-il se demander comment le futur romancier a été amené à déterminer cette liste précise d'éditeurs, et non une autre. À cet égard, le questionnaire évoquait sept raisons, et les primo-romanciers étaient libres d'ajouter des motifs supplémentaires à la section « Autre ». À l'ère du numérique, la raison la moins souvent évoquée dans la liste reste la « proximité géographique » de l'éditeur : aussi bien dire que cet aspect ne compte à peu près pas. Ce qui en revanche, et peu importe l'époque, a surtout motivé les primo-romanciers, c'est indubitablement « l'image générale de la politique éditoriale », retenue dans 42 des 79 questionnaires complétés (soit 53 %) et cette raison arrive au premier rang, comme en France. L'image générale de la politique promotionnelle arrive beaucoup plus loin derrière, alors que 14 primo-romanciers y ont accordé de l'importance. Paradoxalement, huit auteurs ont établi leur liste en fonction de la réputation qu'avait l'éditeur d'être attentif aux premiers romans : on eût pu imaginer pourtant déterminante cette raison. Globalement donc, les auteurs se voient écrivains au sein d'un catalogue (ce qui relève directement de la politique édi-

toriale), voire poulains dans une écurie. Cette étiquette floue qu'est la « politique éditoriale » permet surtout à l'auteur d'évoquer, a posteriori, on le sent à la lecture du questionnaire complet, le rapport privilégié qu'il a entretenu avec son éditeur. Enfin, il semble encore plus rare que ce soit l'éditeur qui soit à l'origine du premier roman : seulement quatre auteurs ont écrit leur manuscrit à la demande de l'éditeur ; trois d'entre eux avaient déjà publié des nouvelles ou de la poésie, un était un journaliste connu.

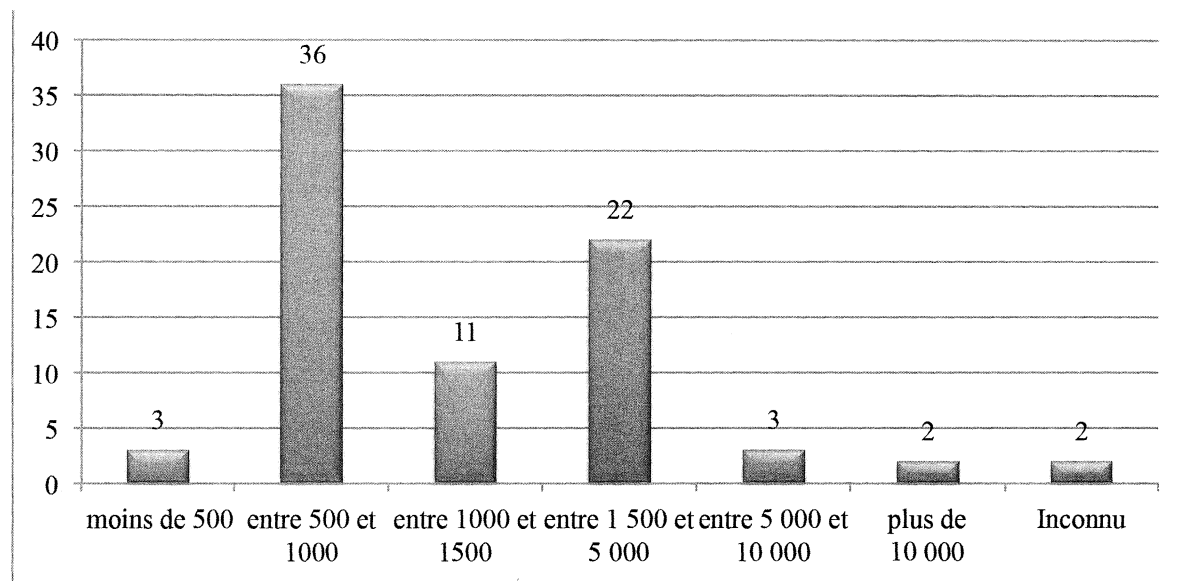
Les délais de réponse des éditeurs sont assez courts, la plupart des répondants ayant reçu des nouvelles de leur manuscrit dans un intervalle allant de un à trois mois (31 auteurs, donc 39 %), d'autres entre trois et six mois (24 auteurs, soit 30 %). Peu nombreux sont ceux ayant dû attendre plus de six mois (15 auteurs, donc 19 %), de même, on s'en doute, que ceux qui ont obtenu une réponse avant un mois (10 auteurs, soit 13 %). Une auteure qui avait publié son premier roman en 2004 et avait dû attendre plus d'un an avant d'obtenir toutes les réponses, note que la situation a changé quelques années plus tard : « J'ai remarqué un bouleversement considérable dans les délais de réponse. En 2009, j'ai reçu toutes les réponses par courriel et dans des délais beaucoup plus courts (3 à 8 semaines) ».

Somme toute, la réaction est donc rapide et tout indique que les auteurs s'empressent de saisir la balle au bond et sont publiés par l'éditeur qui le veut bien. Comme c'est le cas en France, ce sont les éditeurs qui choisissent les auteurs plutôt que l'inverse : ainsi 63 des 79 répondants (80 %) n'ont reçu qu'une seule réponse positive. Douze auteurs sur 79 ont recueilli plus d'une offre positive. Mais dans ces cas peu fréquents, la plupart du temps, les auteurs ont de toute façon opté pour l'éditeur qui avait répondu le plus rapidement. La réponse suivante est typique : « J'ai accepté la première offre positive, la seule à ce moment-là, la seconde arrivant un an plus tard, lorsque le texte partait sous presse ». La logique est la même en France où la réactivité des éditeurs est primordiale et où le premier arrivé est le premier servi.

## De primo-romancier à... écrivain ?

Le questionnaire envoyé aux auteurs tentait de cerner la nature de la relation auteur-éditeur en évoquant la question du travail sur le texte. Pour 64 des 79 auteurs (81 %), l'éditeur a demandé des modifications au texte. En France, ce taux est plus bas, se situant autour de 60 %. Ces modifications sont de nature diverse, allant de la traditionnelle question du titre à celle de la longueur du manuscrit, du style, de l'histoire, des personnages, de la narration, etc. Dans 12 cas, l'éditeur n'a demandé aucune modification, et il est intéressant de remarquer que si cet aspect est généralement perçu positivement, d'autres auteurs affirment qu'ils auraient souhaité être davantage conseillés par

**Figure 3**  
Nombre d'exemplaires lors du premier tirage



leur éditeur. Ceci nous conduit naturellement à observer de quelle façon les auteurs qualifient leur travail sur le texte, avec leur éditeur. La vaste majorité (69 auteurs, soit 87 %) le disent plutôt positif, ayant apprécié que leur avis ait été sollicité par l'éditeur et respecté dans les décisions finales. Rompant avec le mythe de l'auteur seul créateur, plusieurs primo-romanciers reconnaissent volontiers que le travail de l'éditeur sur leur manuscrit a nettement amélioré l'œuvre. Ce commentaire laudatif est représentatif : « Sans les conseils de mon éditeur, le roman n'aurait jamais vu le jour et je ne serais pas où je suis aujourd'hui. ». Un autre auteur prend le temps de biffer, dans le questionnaire, l'option « plutôt négatif », encercle le choix « plutôt positif » et ajoute en marge que son rapport avec son éditeur était « extraordinaire ». La reconnaissance du talent d'écrivain par l'éditeur est un moment fondateur dans l'identité du primo-romancier, et cela rejoint de nombreux témoignages tel celui de l'écrivain Robert Bober qui affirme : « Pour que je m'y mette, pour que je m'en sente capable, il fallait que quelqu'un me considère comme un écrivain possible. » (Santantonios 2000, 230). Comme l'a démontré l'enquête menée en France, ce sont les qualités de grand lecteur, la culture générale, la courtoisie et le respect qui sont surtout recherchées par les auteurs. Même qualifiée positivement, il semble que la relation auteur-éditeur gagne indiscutablement à se placer sous le sceau du travail sur le texte. Ainsi, cette auteure a bien aimé son éditeur mais avoue qu'elle « attend toujours l'éditeur qui lui fera travailler ses manuscrits ». Fait à noter, une enquête récente menée par l'Institut de la statistique du Québec auprès de l'ensemble des écrivains québécois a conclu que le taux de satisfaction des auteurs à l'égard du travail de leur éditeur est de 58 %, 43 % des auteurs se

disant au contraire insatisfaits (Provençal 2011). Plus la carrière allonge, plus le taux d'insatisfaction augmente : il y a peut-être une part d'angélisme dans le regard que les primo-romanciers portent sur leur premier éditeur.

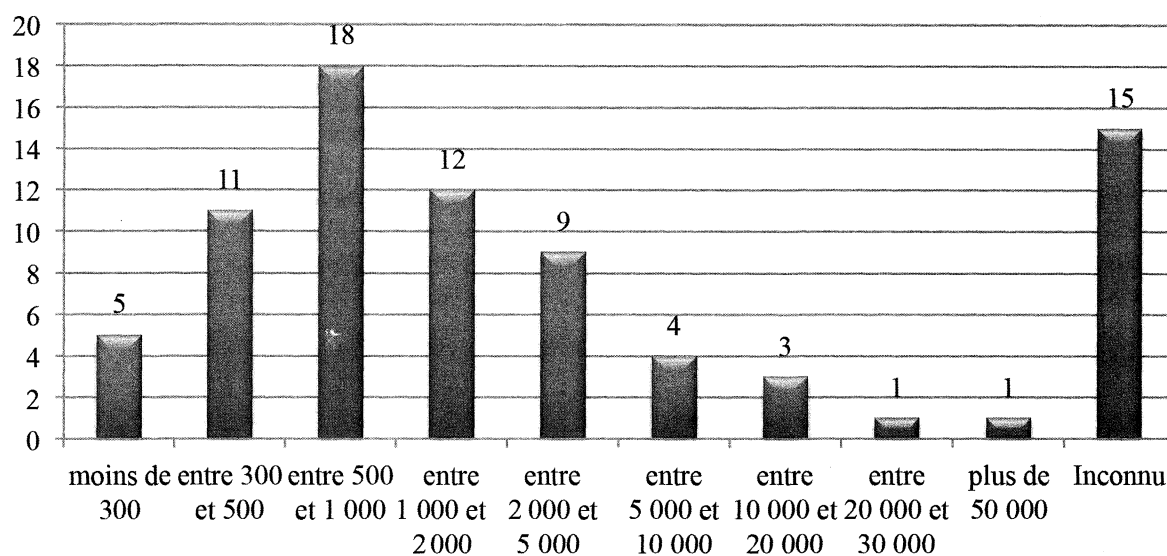
Deux auteurs ont estimé ce rapport « neutre », donc ni positif ni négatif : « Plusieurs des modifications m'ont semblé inutiles, mais elles étaient mineures de toute manière. ». Pour l'autre auteur, ce travail est qualifié de « plutôt flou » : « C'était une première expérience et j'aurais aimé travailler le texte plus en profondeur, recevoir des directives claires et des conseils. ». Dans la foulée, les cinq auteurs qui ont considéré le travail avec l'éditeur comme étant « plutôt négatif » le désignent principalement de cette façon parce qu'ils déplorent le manque d'encadrement dont ils ont souffert. En plus de n'avoir pas pu bénéficier des conseils suivis de son éditeur, un auteur ajoute qu'il « restait des coquilles dans le texte publié ». Un seul de ces auteurs insatisfaits affirme au contraire que le travail avec l'éditeur était « nettement trop directif » : il s'agit d'un journaliste de métier et critique littéraire, qui en arrive à son premier roman après l'âge de 60 ans. On conçoit qu'il aurait aimé avoir les coudées franches, mais il fait exception.

Pour toute la période, 61 des 79 auteurs questionnés ont dit avoir participé, en collaboration avec leur éditeur, à l'élaboration des paratextes. Ce travail peut varier, allant de la consultation pour l'illustration de couverture, à la rédaction du texte de 4<sup>e</sup> de couverture, jusqu'à l'élaboration de matériel promotionnel. Il est intéressant de constater que même en ce domaine qui est traditionnellement placé sous sa responsabilité, l'éditeur favorise généralement un travail de collaboration avec l'auteur. La fameuse notice biographique, savamment rédigée à la troisième personne, est, dans



Figure 4

Nombre d'exemplaires vendus au total



la presque totalité des cas, écrite par l'auteur lui-même. Une auteure affirme en toute candeur : « Si mes souvenirs sont bons, il me semble que ma 4<sup>e</sup> de couverture a été acceptée telle que je l'avais rédigée, mot pour mot ! » Une autre précise : « J'ai écrit l'argumentaire de vente, le texte de 4<sup>e</sup> de couverture, ainsi que mon *autobiographie* et un résumé du livre » [nous soulignons].

La question des tirages du premier roman est prévisible, comme en témoigne le graphique présenté dans la Figure 3.

Les tirages moyens varient entre 500 et 1 000 exemplaires, et si 22 répondants ont pu bénéficier d'un tirage variant entre 1 500 et 5 000 exemplaires, il faut lier ce phénomène à la forte présence, au sein de notre corpus, de maisons de grande diffusion comme JCL, Mortagne, Alire, pour la période allant de 1999 à 2008. Les rares auteurs qui ont bénéficié d'emblée de tirages de plus de 10 000 exemplaires, au nombre de cinq, étaient des journalistes connus du public. D'ailleurs, ils comptent parmi les répondants privilégiés qui ont pu rejoindre un si vaste lectorat grâce au réseau des clubs de livres, en particulier Québec Loisirs. Les considérations monétaires sont de plus directement liées à la question des tirages : si la très large majorité des auteurs (61, soit 81 %) a reçu 10 % de droits d'auteurs, les six auteurs ayant reçu entre 11 et 15 % de droits, sont ceux qui étaient déjà connus avant la publication du premier roman et qui ont bénéficié de tirages élevés. Restent aussi 12 auteurs qui ont bénéficié d'une maigre et dérisoire rétribution, allant de 2 à 9 % du prix de vente. Hormis ces cas malheureux, on constate que le système de rémunération est ici beaucoup plus stable qu'en France où les droits varient énormément d'un auteur à un autre : là-bas, 40 % des auteurs avaient reçu 10 % de droits, 41 % avaient reçu des droits

inférieurs à 10 % et 7 % avaient obtenu des droits supérieurs à 10 % (Legendre et Abensour 2012, 87).

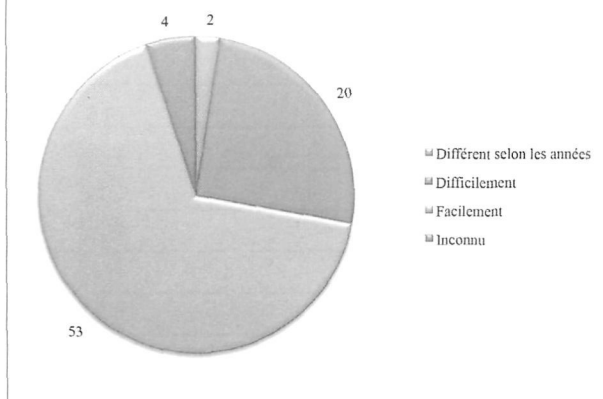
En ce qui concerne les ventes, elles sont comparables, sauf exception, aux tirages initiaux, la plupart des auteurs ayant écoulé entre 500 et 1 000 exemplaires de leurs romans (Figure 4).

Pour remettre les choses en perspective, on peut comparer ces données à celles que révèle l'enquête menée récemment par l'Institut de la statistique du Québec auprès d'un bassin de 1 510 auteurs québécois. On apprend ainsi que « le revenu médian que les écrivains ont tiré en 2008 de leurs [publications littéraires] s'établit à 2 450 \$, avant déduction des dépenses liées à la pratique de leur art » (Provençal 2011, 32). Les deux tiers de la population d'écrivains ont tiré en 2008 moins de 5 000 \$ de leurs publications. Supposons qu'un livre se vend 20 \$ et que l'auteur obtient 10 % du prix de vente avant taxes, il faut donc écouler 2 500 exemplaires pour atteindre 5 000 \$ de droits d'auteurs et il faut en écouler 1 225 pour atteindre le revenu médian de 2 450 \$. Vendant entre 500 et 1 000 exemplaires de son premier roman, le primo-romancier devra donc faire preuve de persévérance pour rejoindre, en matière de rétribution, la moyenne de la population globale des écrivains québécois.

Or, selon les résultats de notre enquête, s'il est un point d'achoppement entre l'auteur et l'éditeur, c'est justement la question de l'accessibilité aux chiffres de vente (Figure 5).

En effet, bien que 53 d'entre eux disent avoir obtenu facilement les chiffres de vente, 20 ont au contraire peiné à les obtenir. Plusieurs d'entre eux déplorent que les rapports ne leur parviennent pas assez régulièrement et qu'ils soient « difficiles à décrypter ».

**Figure 5**  
Accessibilité aux chiffres de vente



A contrario, d'autres auteurs démontrent un désintéressement presque ostentatoire face à ces questions, nous renvoyant à l'éditeur, affirmant avoir jeté ou perdu les rapports de vente, ou encore s'attribuant leur propre ignorance à cet égard, car « *ils n'ont rien demandé* ». Un auteur l'indique clairement, avec point d'exclamation à l'appui : « *Je ne m'intéresse pas à ces choses-là !* » Comme en France, plusieurs affichent volontiers « *un mépris des questions juridiques et commerciales qui les concernent* » (Legendre et Abensour 2012, 15). Encore faudrait-il voir la part de rhétorique dans ces discours qui renvoient à la dénégation de l'économie, telle qu'étudiée par Bourdieu. Selon le sociologue, le pôle antiéconomique du champ littéraire fait l'apologie de « l'art pur » en promulguant des valeurs de désintéressement qui ont pour effet de rendre plus authentique la démarche artistique, orientée vers l'accumulation de capital symbolique (Bourdieu 1998, 235). Or, malgré la dénégation de l'économie affichée, rappelons qu'au moins 20 de nos répondants auraient quand même aimé être mieux informés de l'état de leurs ventes !

La majorité des auteurs questionnés, soit 61 sur 79 (77 %), ont publié un ou plusieurs romans après cette première expérience (en France, ce pourcentage est légèrement plus bas, soit 68 %). Sept auteurs n'ont écrit aucun autre roman, souvent pour des raisons très personnelles, comme cette auteure qui affirme : « *Comme j'ai enseigné à temps plein et que j'ai élevé 2 enfants pratiquement seule... je peux dire que je n'ai pas disposé des conditions nécessaires* », et elle s'est tournée vers la rédaction de textes brefs, soit de poésie et de nouvelles. On sent d'ailleurs à ce sujet que les auteurs s'imposent une pression qui les conduit à se justifier de n'avoir fait paraître un deuxième roman : ils sont prompts à s'accuser de leur lenteur. Nombreux sont ceux qui ajoutent à leur réponse une formule du type, « *non, mais j'achève, j'avance...* ». Une enseignante au collégial en début de carrière, dont le premier roman était paru seulement trois ans auparavant, avoue, comme si tout était joué, n'avoir « *jamais eu le temps de terminer* » un second roman, en attribuant la faute à « *la carrière, la mater-*

*nité, la paresse* ». Cette culpabilité intériorisée face à l'œuvre non écrite témoigne de la difficulté de concilier création, second métier et famille.

Neuf auteurs ont écrit un ou d'autres romans qu'ils n'ont jamais réussi à publier. Face à ces refus, certains font preuve d'une humilité désarmante. À la question « *Précisez les raisons pour lesquelles votre second roman n'a pas été publié* », un auteur répond tout bonnement : « *Il n'était pas bon.* » Cela rejoint une caractéristique des primo-romanciers français, qui sont nombreux « *pour penser que l'échec leur incombe entièrement* » (Legendre et Abensour 2012, 117). Une autre auteure québécoise soutient pour expliquer son échec que « *les éditeurs n'aiment pas [s]on travail* ». Au total, les répondants qui ne sont restés auteurs que d'un seul roman constituent 20 % de notre population, ce qui est relativement bas par rapport à la France, où ils représentent plutôt le tiers des primo-romanciers.

Parmi ceux qui ont fait paraître un deuxième roman, 40 ont poursuivi avec le même éditeur (66 %), alors que la moitié, soit 21 auteurs (34 %), ont changé de maison d'édition. Ces données indiquent une beaucoup moins grande mobilité entre auteurs et éditeurs au Québec qu'en France, alors que là-bas, la moitié des auteurs changent d'éditeur au deuxième roman. Les réponses au questionnaire ne nous permettent pas d'établir des liens clairs entre, par exemple, la mévente d'un roman, ou la difficulté pour l'auteur d'obtenir des chiffres de vente, et son départ. Certains auteurs semblent quitter plutôt par défaut, parce que leur éditeur disait, c'est la raison la plus souvent évoquée, avoir changé de politique éditoriale et ne plus pouvoir les maintenir à son catalogue. Certains auteurs l'acceptent mieux que d'autres, mais on sent facilement l'amertume, par exemple chez cet auteur qui affirme que son éditeur et lui avaient « *des points de vue irréconciliables* ». Notons que cet auteur avait été offusqué que son éditeur n'ait pas tenu compte de son point de vue dans l'élaboration des paratextes, ayant « *fait son travail de merde sans [l]'avertir* ». Une répondante explique son changement d'éditeur par le fait que « *le directeur littéraire avait disparu dans la nuit des temps* » et que « *le nouveau directeur n'affectionnait pas [s]on style* ».

Certains auteurs assument pleinement leur départ, affirmant par exemple que l'éditeur « *manquait d'entrain et de bon vouloir* ». Une auteure insiste sur l'importance de l'enthousiasme de l'éditeur : « *Mon éditrice ne semblait pas emballée par mon manuscrit après lecture. Alors, je me suis sentie un peu froissée et autorisée à le présenter à d'autres maisons d'édition, car moi, j'y croyais à mon manuscrit* ». La question de la promotion, une tâche que l'auteur abandonnerait spontanément à son éditeur, est ici particulièrement sensible. Ainsi des auteurs tiquent d'avoir dû solliciter eux-mêmes des articles dans la presse ou d'avoir dû organiser leur propre lancement, souvent en devant supporter le poids financier de l'événement. Une auteure raconte : « *il m'est*

arrivé de me déplacer dans des salons à plusieurs heures de route et de me rendre compte que l'éditeur n'avait envoyé que 9 exemplaires de mon livre dans le kiosque ». Cette question rejoint les constats faits en France sur « l'artiste entrepreneur de lui-même », les auteurs ayant dû déployer un travail d'autopromotion beaucoup plus substantiel qu'ils ne l'auraient voulu.

De nos 79 répondants, notons enfin que deux seulement sont partis parce qu'un autre éditeur leur avait fait « une offre plus alléchante ». Cet aspect dénote-t-il une moins forte concurrence dans l'édition au Québec qu'en France ? Il semble en effet que la relation de proximité entre les primo-romanciers et leur éditeur, souvent attaché à une petite structure, incite à la fidélité et à la stabilité. Mais de façon générale, en ce qui concerne les rapports entre auteurs et éditeurs, la plupart des réponses obtenues vont exactement dans le même sens que celles formulées par les primo-romanciers français, chez qui l'éditeur est un ami, si tant est qu'il soit présent dans l'aventure éditoriale : « Il est honni seulement quand il fait défaut. Il est idéalisé, et quand il ne donne pas de retour de lecture, n'accompagne pas la vie du livre, entretient un brouillard complet sur les chiffres... la figure se fendille ». (Legendre cité par Andreucci 2012, 15).

## Conclusion

Mis à part le plus jeune âge des primo-romanciers québécois, les conclusions de l'enquête menée au Québec confirment largement celles de la France. Malgré un corpus de données moins étendu, les mêmes tendances se dessinent, notamment en ce qui concerne la question du double discours dont est l'objet le premier roman, et qui le place au cœur d'un douloureux paradoxe. D'une part, se trouve l'illustration épisodique de la possibilité de succès fulgurant : faisons une petite excursion hors de notre corpus pour prendre l'exemple d'un roman publié en traduction au Québec, celui de Deni Y. Béchar, *Vandal Love*. L'auteur a vu son manuscrit accepté après la soumission de deux chapitres à Random House, qui aurait aussitôt accordé un à-valoir de 50 000 \$. *Vandal Love* a assurément attiré sur lui toute l'attention des médias québécois à la rentrée littéraire de 2007, au moment de sa parution en traduction chez Québec/Amérique ; il avait en plus obtenu le Commonwealth Writer's Price. Dans notre corpus, des cas comparables à celui-là se comptent sur les doigts d'une seule main : à vrai dire, tout au plus y en a-t-il deux ou trois. Mais ces représentations rarissimes entretiennent l'idée qu'un premier roman puisse bénéficier d'un succès aussi phénoménal qu'instantané, plutôt que l'idée qu'il soit caractérisé par un cycle lent et un niveau modeste de ventes. À l'autre bout du spectre, les représentations de l'écrivain déchu n'accédant pas à la publication malgré son génie ne sont pas non plus vérifiées par l'enquête : au contraire, comme en France, « plus nom-

breux à s'être mobilisés sont les primo-romanciers d'un certain entre-deux, ni rejetés ou ayant renoncé, ni intégrés et reconnus. Ce sont les acteurs d'un "art moyen" de la littérature, qui ne cherchent pas tant à exister parmi les figures dominantes qu'à trouver le moyen de concilier avec leur quotidien leur travail d'écriture, tout en s'assurant de l'accompagnement d'éditeurs-lecteurs... » (Legendre et Abensour 2012, 127-128).

Le portrait-robot du primo-romancier québécois serait, dans la dernière période, celui d'un homme ou d'une femme âgé entre 21 et 40 ans, touchant à l'écriture sur une base régulière parce qu'il est soit enseignant, journaliste, traducteur, réviseur, éditeur ; il aurait choisi le premier éditeur qui lui aurait répondu favorablement, aurait vendu quelques centaines d'exemplaires du premier roman et aurait probablement continué avec son éditeur premier pour son deuxième roman, pour peu que cet éditeur lise ses textes et l'accompagne dans le processus de réécriture. Mais à ce moment-là, il ne serait déjà plus un primo-romancier. ☉

## Sources consultées

- Andreucci, Catherine. 2012. Sociologie du primo-romancier. *Livres Hebdo* no 907 : 12-15.
- Bourdieu, Pierre. 1998. *Les Règles de l'art*. Paris : Seuil.
- Dozo, Björn-Olav. 2011. *Mesures de l'écrivain, Profil socio-littéraire et capital relationnel dans l'entre-deux-guerres en Belgique francophone*. Liège : Presses universitaires de Liège.
- Guy, Chantal. 2006. Un hiver de femme. *La Presse*, 13 janvier : 6.
- Heinich, Nathalie. 2000. Être écrivain. *Création et identité*. Paris : La Découverte.
- Lapointe, Josée. 2012. Le prochain Perrine Leblanc chez Gallimard. *La Presse* 16 mai : AS-2.
- Legendre, Bertrand et Corinne Abensour. 2012. *Entrer en littérature. Premiers romans et primo-romanciers dans les limbes*. Paris : Les éditions Arké.
- McComber, Éric. 2011. *La Solde*, Montréal : La Mèche.
- Pavloviv, Myriam. 1980. L'Affaire Ducharme. *Voix et images* : vol. 6 n° 1 : 75-95.
- Provençal, Marie-Hélène. 2011. *Les écrivains québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession littéraire au Québec*, 2010. Québec : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec. En ligne : <<http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/>> (consulté le 16 mai 2012).
- Santantonios, Laurence. 2000. *Auteur / Éditeur. Création sous influence*. Paris : Loris Talmart.

## Annexe

### Enquête sur le premier roman

1. Merci de cocher ci-dessous l'année de publication de votre premier roman.

1	1988	6	1993	11	1998	16	2003
2	1989	7	1994	12	1999	17	2004
3	1990	8	1995	13	2000	18	2005
4	1991	9	1996	14	2001	19	2006
5	1992	10	1997	15	2002	20	2007
						21	2008

2. Nom et prénom

3. Âge lors de la publication de votre premier roman

1	moins de 20 ans	4	de 41 à 50 ans
2	de 21 à 30 ans	5	de 51 à 60 ans
3	de 31 à 40 ans	6	plus de 60 ans

4. Profession lors de la publication de votre premier roman

5. Autres activités (culture, médias, social, associations, politique, etc.)

6. Ville dans laquelle vous résidiez lors de la publication de votre premier roman

7. Romans antérieurs refusés - Indiquez le nombre :

8. Textes antérieurs publiés - Précisez le genre : articles, nouvelles, essais, poésies, etc.

9. Aviez-vous écrit d'autres romans que vous n'avez pas proposés à des éditeurs ?

1 oui                      2 non

10. Quels ont été les cinq premiers éditeurs sollicités pour la publication de votre premier roman ? Citez le nom des maisons.

11. En fonction de quels critères avez-vous établi cette liste d'éditeurs ?

- |   |  |
|---|--|
| 1 | par rapport à une image générale de leur politique éditoriale                    |
| 2 | par rapport à une image générale de leur politique promotionnelle                |
| 3 | par rapport à une collection existante dans laquelle vous souhaitiez être publié |
| 4 | parce qu'ils ont la réputation d'être attentifs aux premiers romans              |
| 5 | parce que vous y connaissiez quelqu'un   |
| 6 | parce qu'on vous les a recommandés   |
| 7 | au hasard  |
| 8 | autre  |

12. Si vous avez répondu « par rapport à une collection existante », précisez laquelle :

13. Si vous aviez d'autres critères de choix que ceux cités, précisez-les :

14. Vous avez transmis votre manuscrit à ces éditeurs :

- |   |  |   |                                     |
|---|--|---|-------------------------------------|
| 1 | par courriel                               | 4 | en le faisant remettre par un tiers |
| 2 | par la poste                               | 5 | autre                               |
| 3 | en le déposant vous-même chez les éditeurs |   |                                     |

15. Si vous l'avez fait remettre par un tiers, précisez la nature des liens entre cette personne et l'éditeur :

16. Si vous avez transmis votre manuscrit d'une autre façon que celles citées, précisez :

17. La réponse des éditeurs. Vous avez reçu :

1 une seule réponse positive    2 plusieurs réponses positives

18. Dans quel délai les éditeurs vous ont-ils répondu ?

19. Quels éditeurs vous ont répondu positivement ?

20. Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, selon quels critères avez-vous choisi entre les éditeurs qui acceptaient votre texte ?

21. Le travail sur le texte.

1 l'éditeur n'a pas demandé de modifications  
2 l'éditeur a demandé des modifications

22. Si l'éditeur a demandé des modifications précisez lesquelles (titre, longueur du texte, histoire, dialogues, personnages, style, vocabulaire, etc.)

23. Avec qui s'est fait le travail sur le texte (éditeur, directeur de la collection, correcteur, intervenant extérieur, etc.) ?

24. Vous estimez que le travail avec l'éditeur a été :

1 plutôt positif    2 plutôt négatif

25. Justifiez votre réponse à la question qui précède :

26. L'éditeur a-t-il demandé votre participation pour la préparation des paratextes (couverture, illustration, 4<sup>e</sup> de couverture, matériel promotionnel) ? Précisez quelle a été la nature de votre travail.

27. Combien d'exemplaires de votre roman ont été tirés la première fois ?

28. Quel pourcentage de droits d'auteur vous a été proposé ?

29. Avez-vous reçu un à-valoir ?

1	aucun	5	entre 1 500 \$ et 2 000 \$
2	moins de 500 \$	6	entre 2 500 \$ et 3 000 \$
3	entre 500 \$ et 1 000 \$	7	plus de 3 000 \$
4	entre 1 000 \$ et 1 500 \$		

30. Au moment de la parution du livre, quels matériels promotionnels et quelles actions ont été mis en œuvre ?

1	aucun	7	envoi d'exemplaires de presse
2	bandeau de couverture	8	séances de signatures en librairie
3	signet	9	séances de signatures sur les salons
4	affichettes pour les libraires	10	séances de signatures dans les écoles
5	blog d'auteur	11	autres
6	publicité dans la presse		

31. Si d'autres actions promotionnelles ont été mises en œuvre, lesquelles ?

32. Combien d'exemplaires ont été mis en place au moment du lancement ?

33. Combien d'exemplaires ont été vendus l'année de la publication ?

34. Combien d'exemplaires ont été vendus au total ?
35. Avez-vous eu facilement accès aux chiffres de vente ?  
1 oui                      2 non
36. Dans les six mois qui ont suivi sa parution, votre livre a-t-il fait l'objet :
- |                        |                              |
|------------------------|------------------------------|
| 1 d'articles de presse | 4 de sélections en librairie |
| 2 d'émissions de radio | 5 de sélections pour un prix |
| 3 d'émissions de télé  | 6 autre                      |
37. Votre livre a-t-il été sélectionné pour un ou plusieurs prix littéraires ? Lesquels ?
38. Votre livre a-t-il reçu un ou plusieurs prix littéraires ? Lesquels ?
39. Votre livre a-t-il fait l'objet d'une autre distinction ? Laquelle ?
40. Si votre roman a été vendu en poche ou en club, précisez chez quel éditeur (et collection) :
41. Si votre livre a fait l'objet de ventes de droits à l'étranger ou à l'audiovisuel, précisez pour quels pays ou pour quel projet :
42. À la suite de ce premier roman, vous avez :
- |  |
|--|
| 1 écrit un second ou plusieurs autres romans publiés |
| 2 écrit un second ou plusieurs romans non publiés    |
| 3 pas écrit d'autre roman                            |
43. Votre second roman a été publié :
- |                         |
|-------------------------|
| 1 chez le même éditeur  |
| 2 chez un autre éditeur |
44. Si vous avez changé d'éditeur pour votre second roman, précisez les raisons
45. Si votre ou vos romans postérieurs à ce premier livre n'ont pas été publiés, c'est parce que :
- |                                     |
|-------------------------------------|
| 1 votre éditeur les a refusés       |
| 2 d'autres éditeurs les ont refusés |
| 3 autre                             |
46. Précisez les raisons pour lesquelles votre ou vos romans n'ont pas été publiés.
47. Si vous n'avez pas écrit d'autre roman, pouvez-vous en donner les raisons ?
48. Avez-vous publié d'autres types de textes après votre premier roman ? Lesquels ?
49. Si vous acceptez d'être contacté par mail en vue d'un éventuel entretien, ou de précisions supplémentaires, merci d'indiquer ici votre adresse de courrier électronique :
50. Titre de votre premier roman